



DONS AU CLUB

Licenciés, Parents : vous êtes imposables, trop imposables !!!

Vous souhaitez aider votre club, faire un geste en plus du paiement de la licence : c'est possible : devenez mécènes !

Si vous faites un don, en tant que particulier, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66% (dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

Exemple :

Vous faites un don au club de :	10 €	50 €	100 €	150 €	200 €	250 €	300 €	350 €	400 €	450 €	500 €
Vous pouvez donc déduire de vos impôts :	7 €	33 €	66 €	99 €	132 €	165 €	198 €	231 €	264 €	297 €	330 €
Ce don vous coûte :	3 €	17 €	34 €	51 €	68 €	85 €	102 €	119 €	136 €	153 €	170 €

Si vous êtes intéressés, après avoir payé la cotisation de la licence, vous pouvez joindre un plus un chèque avec un post-it en indiquant vouloir être mécène.

Une attestation vous sera alors envoyée par mail concernant ce mécénat.